

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2885 - LUNDI 10 AVRIL 2017

PRIMATURE

Joseph Kabila porte
son dévolu sur un
ancien de l'UDPS

C'est le vendredi 7 avril, quarante-huit heures après son discours devant le Congrès et quelques heures après la démission de Samy Badianga, que Joseph Kabila a signé l'ordonnance nommant celui qui était jusqu'à un passé récent, le secrétaire général adjoint de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). C'est sur la liste de cinq personnalités lui proposées pour nomination par l'aile dissidente du Rassemblement que Joseph Kabila a finalement décidé de choisir l'oiseau rare.

Né en 1955, le nouveau promu est l'un des pionniers de l'UDPS. Secrétaire général-adjoint de ce parti et porte-parole du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, il a été l'un des compagnons de lutte d'Etienne Tshisekedi wa Mulumba depuis la création de l'UDPS jusqu'à la mort de ce dernier début février 2017 à Bruxelles.

Page 12



Bruno Tshibala, le nouveau Premier ministre de la RDC

EXÉCUTIF NATIONAL

Les chantiers économiques
de Bruno Tshibala

Sur le plan économique, le nouveau gouvernement devra fournir les efforts de mobilisation des recettes internes. Il devra poursuivre les réformes fiscales dont l'implantation des systèmes de gestion informatisés des contribuables au sein des régies financières. Mais pour mobiliser plus

d'argent, il faut forcément changer de paradigme de développement.

Sur ce point précis, tout en pointant un doigt accusateur en direction de la fiscalité « écrasante », Joseph Kabila a instruit le gouvernement de suivre au Parlement l'adoption de la nouvelle

loi sur la fiscalité et de la loi sur le Partenariat public-privé ainsi que la finalisation de la loi portant révision de certaines dispositions du Code minier. En plus des investissements publics, le chef de l'Etat a prôné un appui direct du gouvernement au secteur privé productif. Page 13

SUITE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Jean-Claude Katende exhorte le peuple
congolais à plus de vigilance

Le président de l'Asadho a noté, à la lumière du discours prononcé le 5 avril par le chef de l'Etat devant le Congrès que la mobilisation reste importante pour contraindre le président de la République, l'opposition et la majorité présidentielle à respecter l'accord du 31 décembre 2016. « Restons vigilants », a-t-il conseillé, observant que cette vigilance tous azimuts était cruciale pour que les élections aient effectivement lieu en décembre 2017.

A ce propos, il a noté que la RDC n'a pas de moyens pour financer toute seule les élections de décembre 2017. Ce qui l'amène à déduire que le pays aura besoin de l'assistance des partenaires internationaux. Et de se demander si, en excluant toute ingérence extérieure dans le pilotage des élections, le président de la République écartait aussi l'assistance internationale à l'organisation de celles-ci.

Page x



Le centre des affaires à Kinshasa

MÉDIAS

FFJ exige des sanctions
contre les auteurs
d'agression d'un
caméraman à Kinshasa

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ) a fermement désapprouvé l'agression sauvage dont a été victime le 03 avril dernier, Privaly Wandela, cameraman d'un magazine d'informations audiovisuel diffusé sur Canal Congo Télévision, de la part des forces de l'ordre.

Citant des témoins, l'ONG a noté que Wandela a été interpellé dans la matinée par des agents de la police en faction à l'entrée principale du marché Gambela, dans la commune de Kasa-vubu, alors qu'il prenait les images sur la journée « ville morte », décrétée par l'opposition. L'organisation regrette, par ailleurs, que des journalistes soient encore la cible des prédateurs de la liberté de la presse à un mois de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse. Page 14

ÉDITORIAL

Grands

Les deux journées que viennent de passer ensemble Donald Trump et Xi Jinping en Floride sont symboliques à tous égards. Elles marquent de façon claire que si les grandes puissances se méfient les unes des autres et gesticulent pour marquer cette défiance cela ne les empêche nullement de privilégier le pragmatisme lorsque leurs intérêts réciproques l'imposent. Elles envoient en quelque sorte un message positif à la communauté internationale qui craignait une détérioration des relations entre la Chine et les Etats-Unis qui pouvait avoir de graves conséquences pour la paix mondiale.

N'étant pas dans le secret des dieux mieux vaut ne pas présager l'avenir et ne pas croire que les conflits latents entre les deux premières puissances de la planète terre sont d'ores et déjà résolus. De la menace réelle ou supposée que fait peser sur l'Amérique le développement des armes nucléaires de la Corée du Nord à l'extension de l'influence de la Chine en Asie du Sud, en passant par le développement accéléré de la nouvelle Route de la soie qui accroît fortement l'influence de Beijing dans le Tiers-Monde la liste est longue, en effet, des tensions directes ou indirectes qui risquent d'opposer les deux nations dans les années à venir.

Ceci étant dit il ne reste pas moins vrai que les longs, très longs entretiens qui ont marqué la première rencontre entre Donald Trump et Xi Jinping en terre américaine ont lancé un dialogue dont le meilleur pourrait sortir contrairement aux diagnostics posés par de nombreux observateurs à la veille de cette rencontre. S'ils n'ont pas permis de régler les différends qui dressent l'une contre l'autre les deux superpuissances ils ont démontré que la diplomatie américaine traditionnelle reprend peu à peu le pas sur les déclarations pour le moins aventureuses faites par le successeur de Barack Obama au lendemain de son élection à la Maison Blanche. Et cela donne de sérieuses raisons d'espérer à ceux qui oeuvrent en faveur du maintien de la paix dans le monde.

Comme il n'est pas interdit de rêver le premier pas vers une entente cordiale ayant été franchi ces derniers jours, la Chine et l'Amérique ne pourraient-elles pas s'entendre pour apporter à l'Afrique, à notre Afrique, l'aide multiforme qui lui permettrait d'accélérer sa marche vers le développement durable ?

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTIONS 2017

La FMC réclame une participation effective des jeunes

Réuni en session ordinaire le 07 avril à Brazzaville, le secrétariat permanent du comité central de la Force montante congolaise (FMC), jeunesse du Parti congolais du travail a invité le secrétariat permanent du bureau politique de ce parti à prendre toutes les dispositions pour une participation effective des jeunes aux échéances électorales de cette année.

Dans une déclaration lue par le porte-parole de la FMC, Exaucé Ebam Ngambili, l'organisation juvénile constate qu'au cours des travaux de la IVème session extraordinaire du comité central du PCT, aucune mention n'a été faite quant à l'épineuse question de la représentativité des jeunes ainsi que leur implication aux futures échéances électorales. La FMC s'est cependant dit satisfaite des conclusions de ce plénum du comité central du PCT qui s'est fortement



Les membres du secrétariat permanent de la FMC (DR)

préoccupé des impératifs de discipline, de cohésion et d'unité au sein du parti et qui a aussi exhorté les fédérations et le comité national d'investiture à faire preuve de rigueur, d'impartialité et d'objectivité dans le choix des candidats du parti.

Le secrétariat permanent de la Force montante congolaise a en outre appe-

lé le secrétariat permanent du bureau politique du comité central du PCT, les fédérations et les comités ainsi que le comité national d'investiture à observer et à s'approprier les conclusions de ladite session, les invitant à se mobiliser pour une victoire du parti aux élections.

Jean Jacques Koumbema

COMMISSION NATIONALE DES INVESTISSEMENTS

Trente et une sociétés agréées

Sur 49 sociétés ayant soumis leurs dossiers à la commission nationale des investissements (CNI) en vue de bénéficier des facilités fiscalo-douanières, 31 ont reçu une note favorable de la commission.

Telles sont les conclusions de la première session de la CNI, tenue les 6 et 7 avril 2017 à Brazzaville, sous la coordination du directeur de cabinet du ministre de l'Economie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Raymond Dirat.

Outre les dossiers agréés, quatorze autres ont été ajournés pour complément d'information et quatorze autres encore rejetés. « Il y a eu beaucoup d'insuffisances dans

les dossiers présentés au cours de cette session. Tout dossier de créa-

« un opérateur économique devrait d'abord compter sur ses propres efforts, disposer d'au moins 1/5 du montant de son investissement, avant de s'attendre à une subvention de l'Etat ».

tion d'entreprises doit présenter une étude environnementale », a rappelé le directeur de cabinet, avant de souligner : « un opéra-

teur économique devrait d'abord compter sur ses propres efforts, disposer d'au moins 1/5 du montant de son investissement, avant de s'attendre à une subvention de l'Etat ». Félicitant les opérateurs agréés pour leur engagement d'investir au Congo malgré la morosité du climat économique, Raymond Dirat a fait savoir que le coût de leurs investissements s'élève à 775 milliards de FCFA pour 15000 emplois à créer.

Rappelons que la CNI se réunit quatre fois dans l'année et regroupe les cadres de différents ministères. Les dossiers tant nationaux et internationaux qui y sont examinés sont reçus par la direction générale de l'économie.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production :

Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARTENARIAT CONGO/BM

15 millions de dollars pour le développement de l'économie numérique et la protection sociale

Le groupe de la Banque mondiale, a approuvé récemment, un financement additionnel de 15 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA) afin de promouvoir à la protection sociale des personnes les plus vulnérables, et favoriser le développement de l'économie numérique en République du Congo.

« Ce financement contribuera à accompagner les efforts du gouvernement dans la mise en œuvre des politiques de croissance en faveur des plus pauvres et le développement des infrastructures nécessaires à la réduction de la fracture numérique dans le pays », a expliqué Djibrilla Issa, représentante de la BM au Congo.

Sur le montant global du crédit accordé, 10 millions de dollars seront affectés au projet Lisungui. Cette somme permettra à ce projet de renforcer son système de filets sociaux qui sera mis en œuvre à partir du mois de juillet prochain jusqu'en décembre 2019.

Pour le chargé du projet Lisungui au niveau de la BM, Philippe Leite, l'ambition de ce financement additionnel est de faire du système de filets sociaux, un instrument d'investissement pour les populations pauvres et vulnérables. Autrement, ce financement complémentaire servira à transformer leurs conditions de vie en réduisant les inégalités sociales et la pauvreté intergénérationnelles.

Les 5 millions restants seront, quant à eux, affectés au projet Central African Backbone (Cab) pour préserver ces acquis jusqu'en 2019. Ainsi, ce financement permettra au projet de prendre en charge l'achat des équipements actifs permettant l'utilisation de la fibre optique déjà installée. Ce fonds favorisera également la création d'un incubateur pour héberger et promouvoir le développement des entreprises locales dans les technologies de l'information et de la communication, et enfin la mise en place d'un fonds de développement du numérique.

C'est depuis 2011, que la BM soutient les secteurs des technologies en République du Congo, via le projet Cab. Doté d'un crédit, ce projet vise accroître la portée géographique et l'utilisation des services régionaux à large bande, et réduire leurs prix.

Lopelle Mboussa Gassia

EAU POTABLE

La SNE en partie responsable des contreperformances de la SNDE

Les coupures récurrentes du courant de la Société nationale d'électricité (SNE) perturbent la fourniture d'eau potable à Pointe-Noire et Brazzaville, affirme le directeur technique de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), Antoine Olea dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville.

La SNDE alimente ses abonnés à Pointe-Noire grâce à des forages d'eau implantés dans les quartiers et dont la capacité de production s'avère insuffisante par rapport à la demande croissante des populations.

« Les coupures d'eau à Pointe-Noire se justifient aussi du fait que les forages les plus productifs sont disséminés dans les quartiers populaires où les délestages du courant électrique sont monnaie courante », indique M. Antoine Olea.

« L'électricité est plus disponible au centre-ville, la zone proche de la mer et il faut éviter les intrusions d'eau saline. Qu'à cela ne tienne, nous avons des groupes électrogènes de secours au niveau de certains forages. Mais, ils ne peuvent pas être une solution définitive », poursuit-il.

Au niveau de Brazzaville, les abonnés reçoivent de l'eau provenant des usines et non des forages comme à Pointe-Noire. Mais, l'on

constate que certains quartiers ne sont pas alimentés, malgré les capacités importantes de production. « A Brazzaville, la production est totalement garantie avec la construction de nouvelles infrastructures », explique le directeur technique de la SNDE, citant notamment les potablocs et les usines d'eau de Djiri (7500m³/par heure) et du Djoué.

Selon M. Antoine Olea, les coupures d'eau observées dans la capitale congolaise sont dues aux ruptures des canalisations, aux coupures d'électricité, aux fuites d'eau, à la vétusté des équipements et à leur maintenance, ainsi qu'à la longueur du réseau.

La SNDE a mis sur pied une organisation interne à Brazzaville et Pointe-Noire, consistant à déployer les équipes dans les différents endroits où il y a des fuites d'eau, en priorisant d'intervenir sur les fuites les plus importantes. Près de 350 fuites sont réparées chaque mois sur le réseau de la SNDE à Brazzaville.

La capitale congolaise compte deux réseaux dont le premier date de 1954 et le second érigé récemment dans le cadre du programme de construction des infrastructures de base dont la ville a bénéficié.

La SNDE compte 1267 agents selon son directeur des ressources humaines, Otalé Max Aimé, dont près de 400 ont été recrutés en 2011.

Les effectifs sont plus concentrés à Brazzaville avec plus de 700 agents et Pointe-Noire plus de 200.

Dans le but d'améliorer les performances de cette société qui accuse des difficultés financières, un accord de cinq ans a été signé en 2013 avec le groupe français Veolia. Dans la même lancée, un contrat de service a été conclu entre Veolia et le Projet eau électricité et développement urbain (PEEDU), cofinancé par le Congo et la Banque mondiale.

« Le contrat de service entre le PEEDU et Veolia touche à sa fin le 1er mai 2017. Mais, il va être prolongé de deux années puisque l'Etat congolais bénéficiera d'un financement de l'Agence française de développement (AFD) pour réaliser un projet d'extension du réseau d'eau à Brazzaville », déclare le directeur clientèle de la SNDE et chef de mission Veolia, Nicolas Robin.

Ce nouveau projet concerne la réalisation de près de 680km de réseau et de 40.000 nouveaux branchements dans les quartiers périphériques Nord et Sud de Brazzaville. Il est aussi prévu la réhabilitation d'environ 220km du réseau existant et de 20.000 branchements. L'objectif étant d'améliorer et consolider la qualité de la desserte d'eau à Brazzaville.

Christian Brice Elion

LE FAIT DU JOUR

Un grave conflit mondial en vue ?

L'incertitude gagne chaque jour une portion importante de terrain sur le champ des relations internationales. Exactement comme si le monde dans lequel nous vivons, miné par tant de conflits, était en fin de cycle et éprouvait le besoin de se renouveler. La question est de savoir, quelle forme prendra ce renouvellement qui s'annonce dans un certain chaos. Se réalisera-t-il par le dialogue entre les nations, de sorte que les institutions dont c'est la mission, à l'instar de l'Organisation des Nations unies, soient replacées au cœur des enjeux, ou au contraire assistera-t-on au retour de l'unilatéralisme des puissants qui plongeront autrefois l'humanité dans deux guerres destructrices la première moitié du siècle dernier ?

Comment, en effet, ne pas par exemple voir dans la lutte d'influences autour de la crise syrienne les ingrédients d'une escalade qui pourrait dégénérer à tout moment entre la Russie d'une part, les Etats-Unis et l'Europe d'autre part, tant

chacun des acteurs semblent camper sur ses positions. Depuis le début de la guerre civile syrienne, en 2011, l'Europe et, en particulier la France font du départ du président syrien Bachar Al Assad, la condition à toute solution de crise dans ce pays. Paris avait de ce fait apporté son soutien à des rebelles dits modérés, qui se sont mués pour certains en irréductibles djihadistes. En pleine campagne électorale pour la présidentielle, il est vrai que la voix de la France dans ce conflit ne portera que lorsqu'une nouvelle équipe s'installera à l'Élysée. On sait néanmoins que les principaux candidats ont des positions nuancées sur ce conflit.

Après avoir longtemps hésité, la Russie s'est pour sa part engagée de plein gré aux côtés du chef de l'Etat syrien, soutenant qu'il est la solution, sinon le moindre mal face aux islamistes. Une attitude que ne lui a pas pardonné l'ancien président américain, Barack Obama, dont les relations avec son homologue russe, Vladimir Poutine, s'étaient fortement dégradées

avant que l'ex-locataire de la Maison Blanche ne prenne sa retraite présidentielle, le 20 janvier dernier. A chacun sa vision - et c'est là certainement qu'il y a un problème - son remplaçant à la tête de la première puissance mondiale, Donald Trump, a plusieurs fois varié son appréciation de la situation en Syrie. Le 30 mars, en visite à Turquie, le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson laissait entendre que « le sort du président Assad sera décidé par le peuple syrien ».

Cette déclaration supposait-elle que Washington s'alignait sur les positions de Moscou ? Peut-être pas complètement comme le montre la réaction au vif du président des Etats-Unis. En six ans de guerre civile syrienne, la Maison Blanche a pour la première fois ordonné dans la nuit du 6 au 7 mars, des frappes contre les positions des forces de Damas. L'administration Trump est remontée contre l'attaque au gaz imputée au régime syrien, dans laquelle de nombreux civils, dont des enfants ont péri. Cette réaction inattendue,

ce n'est pas déjà la guerre, mais elle indique que d'autres interventions du même type pourraient suivre tant que se multiplieront des attaques au gaz, mais pourtant aussi tant que durera la guerre. Il est certain que la Russie n'a pas apprécié, qu'elle continuera à défendre son allié syrien.

Les guerres commençant toujours par des incidents mineurs, ne pense-t-on pas que les conditions d'un conflit mondial d'ampleur, d'une troisième guerre mondiale, sont en train d'être réunies depuis un bon moment ? Si tel n'est pas le cas, l'enseignement qu'il convient de tirer des conflits qui ravagent plusieurs nations aujourd'hui, et de la surenchère qui les accompagne est que nous sommes entrés de plain-pied dans une phase de désordres planétaires dont l'issue demeure aussi incertaine que l'est la nature des solutions envisagées pour les résoudre. Et si en plus on devait compter sur le caractère imprévisible des acteurs en présence, il y a de quoi redouter le pire.

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres sans pré-qualification N° F-AON-013/MFBPP/CGMP-2017 : Acquisition des ordinateurs pour la Direction Générale des Douanes et droits indirects

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés paru dans le Bulletin officiel d'annonce des marchés publics.

Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public a obtenu des fonds dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat, exercice 2017, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : N° F-AON-013/MFBPP/CGMP-2017.

Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des ordinateurs pour la Direction Générale des Douanes et droits indirects en deux (2) lots :

lot 1 : 125 Ordinateurs de bureau ; Lot2 : 25 Ordinateurs Portables.

Chaque lot fait l'objet d'un marché distinct.

La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert sans pré qualification telle que définie dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO et l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Ex-Immeuble BCC, 1er étage, Direction de la Solde, Porte n° 1, E-mail: cgmp@finances.gouv.cg, Brazzaville, République du Congo et prendre

connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, à l'adresse sus-indiquée.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (Cf.: IC 5.1 des Données particulières d'appel d'offres).

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet,

en version papier et électronique, à l'adresse susmentionnée contre paiement en espèces non remboursable de la somme de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 08 mai 2017 à 11 heures précises.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 08 Mai 2017 à 12 heures précises, dans la salle de réunion de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO et l'avenue Cardinal

Emile BIAYENDA, Ex-Immeuble BCC, 1er étage, Direction de la Solde, Porte n° 1, République du Congo.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de:

lot1 : deux millions (2 000 000) francs CFA

lot2 : deux millions (2 000 000) francs CFA

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

La Personne Responsable des Marchés Publics



MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres sans pré-qualification No F-AON-014/MFBPP/CGMP-2017 : Acquisition des ordinateurs pour la Direction Générale des Impôts et des Domaines

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés paru dans le Bulletin officiel d'annonce des marchés publics.

2. Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public a obtenu des fonds dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat, exercice 2017, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : N° F-AON-014/MFBPP/CGMP-2017, acquisition des ordinateurs pour la Direction Générale des Impôts et des Domaines.

3. Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des matériels ci-après :

-Lot1 : 125 ordinateurs de bureau ;

-Lot2 : 75 ordinateurs portables.

Chaque lot fera un l'objet d'un marché distinct.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert sans pré qualification telle que définie dans le Code des marchés publics, et ouvert, à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO et l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA

5. Ex-Immeuble BCC, 1er étage, Direction de la Solde, Porte no 1, E-mail: cgmp@finances.gouv.cg, Brazzaville, République du Congo et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, à l'adresse sus-indiquée.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (Ct.: IC 5.1 des Données particulières d'appel d'offres).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet, en version papier et électronique, à l'adresse susmentionnée contre paiement en espèces non remboursable de la somme de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

8. Les offres devront être déposées à l'adresse susmentionnée au plus tard le 06 mai 2017 à 13 heures précises.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 06 mai 2017 à 14 heures précises, dans la salle de réunion de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO et l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA Ex-Immeuble BCC, 1er étage, Direction de la Solde, Porte n° 1, République du Congo.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de : Lot1 : deux millions (2.000.000) francs CFA

Lot2 : deux millions (2.000.000) francs CFA

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brauaville, le

La Personne Responsable des Marchés Publics



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université Marien-Ngouabi bientôt dotée d'un plan d'actions stratégiques

Le vice-recteur, chargé des affaires académiques de l'unique établissement public d'enseignement supérieur au Congo, le Pr Jean Maurille Ouamba, l'a annoncé le 6 avril à l'ouverture de la 2^e édition du Forum de l'orientation universitaire et professionnelle, organisée par la Fondation perspectives d'avenir. Selon lui, le plan d'actions stratégiques 2016-2021, en cours de finalisation sous l'impulsion du recteur de l'université Marien-Ngouabi, le Pr Jean Rosaire Ibara, s'articule en huit axes prioritaires, 58 actions, 147 indicateurs de performance. Ce plan traduira bientôt, a annoncé Jean Maurille Ouamba, les actions que l'université s'engage à accomplir avec efficacité durant les 5 prochaines années. Cela conformément à sa vision et à sa mission en vue de renforcer son leadership ; de participer à la promotion et à la défense des valeurs fortes au sein de la société. « Notre institution confortera ainsi le concept de l'université de développement qui répond aux besoins du projet national d'émergence économique », a-t-il précisé.

Parfait Wilfried Douniama

CRIMINALITÉ À BRAZZAVILLE

Les officiers de police judiciaire invités à combattre le phénomène « Bébés noirs »

Le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, a entretenu le 7 avril à Brazzaville, les Officiers de police judiciaire (OPJ) sur les questions de paix et de sécurité à Brazzaville, les invitant à tout mettre en œuvre pour éradiquer le phénomène « Bébés noirs » qui continue de sévir dans la capitale congolaise.

Pour cette énième fois, le procureur de la République a été ferme envers les Officiers de police judiciaire, notamment les commissaires de police et les commandants de région de gendarmerie territoriale, conformément aux instructions qu'il a reçues du ministre de tutelle, Pierre Mabiala.

« Je vous invite ce jour à réfléchir et à bâtir des stratégies en vue d'éradiquer le phénomène dit « Bébés noirs » qui sévit dans notre ville capitale. Dans l'intérêt de préserver la paix et la sécurité de nos concitoyens, il nous faut absolument barrer la route et mettre hors d'état de nuire ces bandits, ces cri-



André Gakala Oko s'adressant aux OPJ (photo adiac)

minels et leurs complices », a souligné André Gakala Oko aux OPJ.

Dans l'application de cette directive, les OPJ devront, en tant que spécialistes, élaborer de nouvelles stratégies plus

efficientes avant d'organiser des patrouilles mixtes afin de poursuivre et traquer ces délinquants et gangsters jusqu'à leur dernier retranchement.

Ces patrouilles judiciaires avérées musclées, dont la date de

lancement n'est pas encore connue, seront déployées sur toute la circonscription judiciaire du Tribunal de grande instance de Brazzaville.

Elles seront coordonnées par le directeur départemental de la police de Brazzaville et le commandant de Région de gendarmerie, sous le contrôle du procureur de la République, en tant que garant de l'ordre public.

Il sied de rappeler que le phénomène Bébés noirs, qui sévit sans répit à Brazzaville depuis plus d'un an déjà, est une nouvelle forme de banditisme tenue par les jeunes. Assassins et bandits de grand chemin, ces jeunes dont l'âge varie entre 15 et 25 ans sèment la terreur dans la ville, le plus souvent dans les quartiers nord de la ville. A leur passage, ces inciviques sans pudeur violent, agressent et assassinent les citoyens avec les armes blanches, même au grand jour, au vu et au su de tout le monde.

Firmin Oyé

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres sans pré-qualification N° F-AON-015/MFBPP/CGMP-2017 : Acquisition du matériel informatique pour la Direction Générale du budget

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés paru dans le Bulletin officiel d'annonce des marchés publics.

Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public a obtenu des fonds dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat, exercice 2017, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : N° F-AON-015/MFBPP/CGMP-2017.

Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel informatique pour la Direction Générale du budget en deux (2) lots :

Lot1 : 125 Ordinateurs de bureau

Lot2 : 25 Imprimantes

Chaque lot fait l'objet d'un marché distinct.

La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert sans pré qualification tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secréariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO et l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Ex-Immeuble BCC, 1er étage, Direction de la Solde, Porte no 1, E-mail: cgmp@finances.gouv.cg, Brazzaville, République du Congo et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, à l'adresse sus-indiquée: cN,Ô

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (Cf.: IC 5.1 des Données particulières d'appel d'offres).

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet,

en version papier et électronique, à l'adresse susmentionnée contre paiement en espèces non remboursable de la somme de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 09 mai 2017 à 13 heures précises.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 09 Mai 2017 à 14 heures précises, dans la salle de réunion de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO et l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Ex-Immeuble BCC, 1er étage, Direction de la Solde, Porte n° 1, République du Congo.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de :
lot1 : deux millions (2 000 000) francs CFA

lot2 : deux millions (2 000 000) francs CFA

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

La Personne Responsable des Marchés Publics


Jean Marie MONSAGNA

TOURISME

« Visiter le Congo », le premier portail numérique depuis la France

Avec l'ambition de mettre en lumière le formidable potentiel touristique du Congo-Brazzaville, des Congolais de France ont décidé de créer une plateforme numérique dédiée à la promotion des atouts touristiques de leur pays d'origine. Pour le financer, les promoteurs du projet ont décidé de lancer une campagne de financement participatif du 19 mars au 21 avril 2017. Les Dépêches de Brazzaville ouvrent leurs colonnes à Guillaume Kouka, l'un des promoteurs de la plateforme.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous avez lancé un financement participatif pour lever 10 000 euros afin de créer votre plateforme numérique de promotion de sites touristiques au Congo. Où en êtes-vous ?

Arnaud Guillaume Kouka (AGK) : Nous sommes très en retard : à 18 jours de la fin de la campagne, nous n'avons pas encore atteint les 10% du financement, soit la somme de 900 euros sur les 10 000 euros escomptés ! C'est pour moi l'occasion de lancer un appel aux donateurs. Certes, c'est la première campagne de financement participatif lancée par des Congolais ; nous ne sommes pas habitués à ce genre d'exercice, mais il n'y a pas de raison pour que les Congolais échouent là où d'autres communautés ont réussi.

LDB : Comment votre plate-forme « Visiter le Congo » peut aider au développement du tourisme, à l'heure où la diversification de l'économie est au centre des débats ?

AGK : En Afrique, on parle trop souvent de ce qui ne va pas : le manque d'équipements et d'infrastructures d'accueil ; le manque de promotion ou la situation politique ou sécuritaire. Nous, nous avons choisi de parler des incroyables atouts touristiques que possède notre pays : la chance de se trouver dans le massif forestier du bassin du Congo doté d'une incroyable biodiversité, d'être l'un des pays les plus arrosés d'Afrique, de disposer d'une culture et d'une histoire très riches, etc. Notre plate-forme a donc pour principal objectif de montrer que le Congo a tous les atouts pour devenir une destination touristique de premier plan en Afrique centrale.

LDB : Avec seulement 1% de touristes internationaux, selon l'OMT, l'Afrique centrale est à la traîne. Comment inverser la tendance pour le Congo et la sous-région ?

AGK : Il faut une prise de conscience collective. C'est pour cette raison que nous définissons notre action comme une initiative citoyenne. Il faut que les Congolais prennent conscience qu'ils ont là un trésor à faire découvrir et à valoriser. Nous pouvons créer de la valeur et des emplois grâce au tourisme dans notre pays et dans la sous-région.



Dans un pays comme le Rwanda, le tourisme rapporte plus de 250 milliards FCFA, soit l'équivalent de la moitié du déficit budgétaire du Congo en 2017. Notre pays ne doit plus être à la traîne. Le Rwanda, avec de la volonté politique et des réformes, a réussi à faire passer le nombre de touristes internationaux de 20 000 en 2004 à plus d'un million en 2014. Ce qu'un pays comme le Rwanda a pu faire, pourquoi le Congo ne pourrait-il pas le réaliser à son tour ?

LDB : A propos du Congo, quel pourrait être le « Top 10 » des endroits à visiter dans ce pays ?

AGK : Sans procéder par ordre de préférence, commençons par le fleuve Congo avec tous les paysages qu'il offre : les cascades, les différentes îles aux alentours de Brazzaville ou le pool Stanley. Au Nord, nous avons la réserve

de la Léfini et le Plateau batéké qui se trouve à moins de 200 km du centre de Brazzaville. Une vraie carte postale avec des paysages magnifiques comme : le Lac bleu ; les rivières (Léfini, Louna ou Lésio) ; les montagnes, dont les plus célèbres sont : « Ekoti ya Monseigneur » et le Mont N'gaka. On peut aussi profiter du site d'observation de gorilles, des hippopotames ou des éléphants. Autres attractions : le patrimoine architectural de la ville de Brazzaville constitué de la Basilique Sainte-Anne ; la Case de Galle ; l'Église notre Dame-du-Rosaire ou l'Institut pasteur. Ce sont toutes de véritables références en matière d'architecture tropicale. La liste est encore longue mais ajoutons à celle-ci juste les différentes chutes d'eau du Pool : de la Loufoulakari, de Béla ou de Tomba-Manianga.

LDB : Vous bénéficiez du soutien de plusieurs personnalités de la diaspora dans cette aventure, comme Jocelyn Arnel le Bachelor ou Ange Amourelle. Votre projet envisage donc aussi de valoriser l'aspect culturel ?

AGK : La culture est un atout touristique. Pourquoi le Bénin demande-t-il à la France de restituer les biens culturels volés pendant les conquêtes coloniales ? Les gens viennent du monde entier voir ses richesses et des musées comme le Quai Branly gagnent, grâce à eux, des millions d'euros ; les pays d'Afrique devraient, eux-aussi, pouvoir en profiter. La Sape, nos chants et danses traditionnels, nos langues, nos forêts, nos cours d'eau, notre littoral, sont des atouts incontestables. Notre histoire, ne l'oublions, nous ramène près de la diaspora congolaise à travers le monde. Du côté des Antilles, nous avons des noms congolais tels que Mavoungou ou Samba. En Colombie on joue du Roga Roga et que dire de la rumba de Cuba ! Toutes ces personnes seront, sans nul doute, intéressées de venir découvrir la terre de leurs ancêtres. La destination Congo a juste besoin d'avoir des infrastructures d'accueil et une promotion dans les différents pays émetteurs de touristes internationaux que sont les pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie pour qu'elle décolle.

Propos recueillis par Camille Delourme et Marie Alfred Ngoma

AFRIQUE/ ETATS-UNIS

Flou sur la politique africaine et l'aide au développement de Donald Trump

A ce jour, la diplomatie américaine manque de secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines. Intitulé « American First », le premier budget du programme du gouvernement de Donald Trump prévoit une réduction de moitié des montants d'aide à l'Afrique. Ils s'élevaient à 8 milliards de dollars en 2016, pour l'Afrique subsaharienne.

Coupe sauvage sur les programmes dédiés à l'Afrique

Certains programmes phares, comme l'US African Development Foundation (ADF) ou la Young African Leaders Initiative (YALI) devraient être suspendus. Ce qui aura des conséquences sur les pays vulnérables. C'est le cas du Soudan du Sud, du Mali, de la Centrafrique, la RD Congo. Lors de la campagne présidentielle, Donald Trump n'a pas présenté son spécialiste de l'Afrique. C'est une réelle différence idéologique. Même la concurrence avec la Chine n'a pas poussé l'actuel président américain à s'intéresser au continent. Ce qui fait moins de pression pour les pays africains. Par contre, cela aura des répercussions négatives sur

l'aide au développement. Dans un mémorandum établi à son arrivée à la magistrature suprême, une série de questions étaient posées au département d'Etat américain sur les relations entre l'Afrique et les Etats-Unis. La directrice du programme africain de l'Institut Woodrow Wilson relevait : « la formulation de certaines questions suggère une définition plus restreinte des intérêts américains en Afrique, et une approche (...) à court terme de l'engagement avec les pays africains ». Donald Trump semble ne pas comprendre la pertinence de certains soutiens et interventions militaires américaines en Afrique, selon certains spécialistes.

Donald Trump et la pertinence des interventions américaines en Afrique

Le président américain pose des questions. En Somalie par exemple : « Nous combattons les Shebab depuis une décennie. Pourquoi ne l'avons-nous pas encore emporté ? ». Sur la LRA ougandaise, « nous avons poursuivi Joseph Kony pendant des années. Est-ce que cela en vaut vraiment la

peine ? La LRA n'a jamais menacé nos intérêts personnels ». Plus généralement : « Pourquoi devrions-nous dépenser autant de fonds dans l'aide au développement en Afrique alors que des gens souffrent ici aux Etats-Unis ? ». Ces questions auraient pu servir d'alerte.

Baisse drastique de l'aide au développement et ses conséquences sur la lutte contre la pauvreté

Donald Trump a aussi annoncé une baisse drastique des dépenses d'aide au développement. Ce qui risque de mettre en péril les efforts internationaux de lutte contre la pauvreté. Dans la proposition, qui devra être approuvée par le Congrès, le budget de l'aide au développement américain serait réduit de 28%. Cette annonce arrive alors que la communauté internationale a pris en 2015 des engagements ambitieux en matière de développement en adoptant les objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris pour le climat.

Autre cible, la contribution des Etats-Unis au budget de l'ONU serait réduite, alors que l'organisation peine à faire

face à la multiplication des situations d'urgence dans le monde.

Objectifs de développement : les ODD

Les objectifs de développement durable (ODD) font partie d'une nouvelle série d'objectifs, cibles et indicateurs universels sur lesquels les États membres de l'ONU fondent leurs programmes et politiques dans les 15 prochaines années. Il s'agit de 17 ODD entrés en vigueur depuis janvier 2016 et s'appliquant à tous les pays : Eradication de la pauvreté ; Lutte contre la faim ; Accès à la santé ; Accès à une éducation de qualité ; Egalité entre les sexes ; Accès à l'eau salubre et à l'assainissement ; Recours aux énergies renouvelables ; Accès à des emplois décents ; Innovation et infrastructures ; Réduction des inégalités ; Villes et communautés durables ; Consommation et production durables ; Lutte contre le changement climatique ; Protection de la faune et de la flore aquatique ; Protection de la faune et de la flore terrestres ; Justice et paix ; Partenariats pour la réalisation des objectifs.

La directrice d'Amnesty International Etats-Unis, Margaret Huang, estime que réduire le financement accordé aux

Nations unies et aux agences qu'elles soutiennent, va compromettre l'aide au développement, les programmes humanitaires et les missions de maintien de la paix dans des pays où des millions de vies sont en danger. L'administration Trump se refuse à montrer le chemin à suivre en matière de droits humains, ce qui aura des conséquences dans le monde entier.

Le sénateur Mitch Mc Connell pense que le Sénat votera contre la proposition du président. Pour le commissaire européen de la coopération internationale et au développement, Neven Mimica, « tout retrait ou coupe dans l'aide au développement serait contraire à la mise en place des ODD ».

Les États-Unis sont le premier pays donateurs d'aide au développement dans le monde. En 2015, le pays a dépensé plus de 31 milliards de dollars en aide au développement, selon l'Ocde. Donc une dizaine de milliards pour la seule Afrique subsaharienne. Ce qui équivaut à seulement 0,17% du revenu national brut des Etats-Unis, loin derrière l'objectif de 0,7%. La perte de cette aide aura un impact sur l'Afrique.

Noël Ndong

Fantasia
Centre de loisirs & Maternelle

06 647 85 85
e-mail: infos.fantasia@gmail.com

Maternelle
Parc de loisirs
Restaurant
Salle de cinéma
Salle d'anniversaire;
Salle de jeux vidéo;
Cours d'informatique;
aide aux devoirs;
Cours de musique; de judo; de danse.

98, rue Charles FAUCAULT
(à côté de Brazza Hôtel, derrière la poste).

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres sans pré-qualification N° F-AON-016/MFBPP/CGMP-2017 : Acquisition des ordinateurs pour le cabinet

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés paru dans le Bulletin officiel d'annonce des marchés publics.

Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public a obtenu des fonds dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat, exercice 2017, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : N° F-AON-016/MFBPP/CGMP-2017.

Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des ordinateurs pour le cabinet en deux (2) lots:

Lot1 : 125 Ordinateurs de bureau
Lot2 : 50 Ordinateurs

Chaque lot fait l'objet d'un marché distinct.

La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert sans pré qualification tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO et l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Ex-Immeuble BCC, 1er étage, Direction de la Solde, Porte no 1, E-mail : cgmp@finances.gouv.cg, Brazzaville, République du Congo et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi 1 au vendredi de 08 heures à 14 heures, à l'adresse sus-indiquée. UVp

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (Cf. : IC 5.1 des Données particulières d'appel d'offres).

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet,

en version papier et électronique, à l'adresse susmentionnée contre paiement en espèces non remboursable de la somme de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 10 mai 2017 à 13 heures précises.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 10 Mai 2017 à 14 heures précises, dans la salle de réunion de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO et l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Ex-Immeuble BCC, 1er étage, Direction de la Solde, Porte n° 1, République du Congo.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de:

lot1 : deux millions (2 000 000) francs CFA
lot2 : deux millions (2 000 000) francs CFA

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

-
Fait à Brazzaville, le

La Personne Responsable des Marchés Publics



MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres sans pré-qualification N° F-AON-017/MFBPP/CGMP-2017: Acquisition des imprimantes pour le ministère des finances, du budget et du portefeuille public

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés paru dans le Bulletin officiel d'annonce des marchés publics.

2. Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public a obtenu des fonds dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat, exercice 2017, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : N° F-AON-017/MFBPP/CGMP-2017, acquisition des imprimantes pour le ministère des finances, du budget et du portefeuille public

3. Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des matériels ci-après :
75 Imprimantes

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert sans pré qualification telle que définie dans le Code des marchés publics, et ouvert, à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO et l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Ex-Immeuble BCC, 1er étage, Direction de la Solde, Porte n° 1, E-mail : cgmp@finances.gouv.cg, Brazzaville, République du Congo et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, à l'adresse sus-indiquée.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (Cf. : IC 5.1 des Données particulières d'appel d'offres).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet, en version papier et électronique, à l'adresse susmentionnée contre

paiement en espèces non remboursable de la somme de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

8. Les offres devront être déposées à l'adresse susmentionnée au plus tard le 07 mai 2017 à 13 heures précises.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 07 mai 2017 à 14 heures précises, dans la salle de réunion de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO et l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Ex-Immeuble BCC, 1er étage, Direction de la Solde, Porte n° 1, République du Congo.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de deux millions (2.000.000) francs CFA.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

La Personne Responsable des Marchés Publics





Bisengo ya

FIBRE OPTIQUE!

<p>Internet</p> <p>@</p> <p>Accès Très-Haut-Débit Jusqu'à 100 Méga</p>	+	<p>Téléphonie</p> <p>☎</p> <p>Communications illimitées vers les fixes</p>	+	<p>Télévision IP</p> <p>📺</p> <p>Des chaînes nationales et internationales</p>	+	<p>Multimédia</p> <p>▶</p> <p>Accès à la vidéo à la demande (VOD)</p>
---	---	---	---	---	---	--

ZONES DEJA COUVERTES

- | | | |
|--|---|--|
| Centre-Ville
Plateau des 15 ans
OCH
Mpile | Mbungali
Ouenzé
Moukondo
Mikalou | Diata (Orstom)
Becongo (Case De Gaulle) |
|--|---|--|

A chaque ménage sa fibre!



Bisengo ya

FIBRE OPTIQUE!

<p>Internet</p> <p>@</p> <p>Accès Très-Haut-Débit Jusqu'à 100 Méga</p>	+	<p>Téléphonie</p> <p>☎</p> <p>Communications illimitées vers les fixes</p>	+	<p>Télévision IP</p> <p>📺</p> <p>Des chaînes nationales et internationales</p>	+	<p>Multimédia</p> <p>▶</p> <p>Accès à la vidéo à la demande (VOD)</p>
---	---	---	---	---	---	--

ZONES DEJA COUVERTES

- | | | |
|--|---|--|
| Centre-Ville
Plateau des 15 ans
OCH
Mpile | Mbungali
Ouenzé
Moukondo
Mikalou | Diata (Orstom)
Becongo (Case De Gaulle) |
|--|---|--|

A chaque ménage sa fibre!

PROGRAMME D'ENTREPRENARIAT AFRICAIN

Les quatre lauréats Congolais reçus par le directeur général de UBA

Les quatre entrepreneurs congolais retenus dans le cadre de la troisième édition 2017 du plus grand programme d'entrepreneuriat africain de 100 millions de dollars sur 10 ans, organisé par la fondation Tony Elumelu (TEF), ont été reçus par le directeur général de l'UBA Congo, Martin Che.

Les Congolais Christian Mikemy, Clark Aurélien Nganga, Nelson Akonkwa Cishugi, et Pacifique Esséréké, seront formés et encadrés au cours des neuf prochains mois. Ils se serviront des compétences acquises pour élaborer un plan commercial, avant d'être éligibles pour recevoir jusqu'à 10.000 dollars de capital de démarrage.

Le programme d'entrepreneuriat africain de la fondation Tony Elumelu qui est une organisation philanthropique basée en Afrique et financée par les Africains, a atteint son apothéose avec le Forum de l'entrepreneuriat. Il est le plus grand rassemblement annuel des entrepreneurs africains et de l'ensemble de l'écosystème de l'entrepreneuriat à travers le continent, qui rassemble en octobre dans le cadre d'un événement de deux jours des entrepreneurs, des mentors et des chefs d'entreprise et des dirigeants politiques à Lagos au Nigeria.

Le directeur général de l'UBA Congo, Martin Che, qui a reçu les quatre lauréats Congolais, a signifié que la fondation Tony Elumelu, est le PCA du groupe UBA. « C'est une joie immense, pour moi, qu'à la quatrième édition, le Congo enregistre quatre lauréats. C'est vrai que sur les 1000

lauréats, j'aurais souhaité en avoir plus, mais c'est un point de départ. Je pense que cette année, on va faire plus de campagne, pour avoir plus de Congolais dans ce projet à l'édition prochaine. Je félicite très vivement les lauréats. »

Découvrons les projets de ces heureux gagnants

Clark Aurélien Nganga, 37 ans, est représentant de la Start up Mbo-ka tomati ou traduisez la tomate du pays : « Notre objectif, c'est de rendre disponible sur le marché congolais, ce qui aura pour conséquence la réduction du prix de cette denrée nécessaire pour notre cuisine au quotidien. Le deuxième projet va consister à mettre en place un incubateur des start-up agricoles, qui seront accompagnés par nous, dans le but de développer le secteur agricole qui est laissé-pour-compte dans notre pays. »

Christian Mikemy, ingénieur, 25 ans, représente la star up qui s'intitule Malumu, constituée de cinq ingénieurs, y compris lui-même. « Malumu, c'est une star up qui offre des solutions d'orientation et d'accompagnements scolaire et professionnel. Le but de cette start-up, est d'accompagner les élèves, les étudiants, au jour le



Le directeur de UBA saluant l'un des heureux gagnants (DR)

jour, en leur donnant les cours, suivant les programmes congolais, nous présentons les archives des examens d'Etat, afin de s'entraîner, et la suite, c'est de les orienter dans leurs projets d'études supérieures. »

Nelson Akonkwa Cishugi, 28 ans, créateur de la start-up Iopango ; son projet, est de mettre des hot spots intelligents dans la ville, qui

fourniront gratuitement Internet au public, dans les espaces publics. Mais en même temps, qui permettront d'améliorer l'expé-

aux données que nous allons recueillir pendant qu'il sont en train de naviguer. »

Pacifique Esséréké, ingénieur

en pétrole, géologue. Son projet porte sur la valorisation des déchets organiques. « Je conçois des biodigesteurs pour recueillir le gaz, à partir de ces déchets. Ce dernier est utilisé pour alimenter les maisons et aussi comme gaz de cuisine. Et les déchets digesteurs sont utilisés comme fertilisants, dans l'agriculture. »

Bruno Okokana




La troisième conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures de la République du Congo

24 - 26 Avril 2017

Palais des Congres, Brazzaville - République du Congo

Il ne reste qu'un mois avant la conférence !
Enregistrez-vous maintenant à
www.ametrade.org/ciehc/fr/ • +242 066 959 108

Organisateurs



Sponsor Platine



Sponsors Or



Sponsors Bronze



Sponsor associé



THÈME PRINCIPAL : L'industrie du pétrole congolaise : défis et perspectives

LAI MOHAMMED

« Nous devons utiliser la culture pour combattre l'idéologie extrémiste de Boko Haram »

Le Nigéria était le pays à l'honneur du Pavillon des Lettres d'Afrique, le stand panafricain réunissant une dizaine de pays du continent, innovation du dernier Salon Livre Paris, qui s'est tenu dans la capitale française du 24 au 27 mars dernier. Lai Mohammed, ministre de l'Information et de la culture du Nigéria, présent dans la ville lumière pour l'occasion, a répondu aux questions des Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Monsieur le ministre, il s'agissait de votre première participation au Salon du livre de Paris, quelles sont vos impressions ?

Lai Mohammed (LM) : Il me semble que jusqu'à présent l'Afrique anglophone avait été exclue du Salon du livre de Paris et je me demande pourquoi. Nous avons été ravis cette année, non seulement d'être inclus dans la programmation mais d'être présents en tant qu'invités d'honneur. Je suis venu avec le premier Prix Nobel de littérature africaine, Wole Soyinka, car nous comprenons l'importance que les livres doivent jouer dans les vies de chacun de nos pays.

LDB : Le Nigéria est réputé pour sa littérature, à travers

ses nombreux auteurs appréciés. Quel est le secret de votre pays ?

LM : Je pense qu'il ne s'agit pas seulement du Nigéria mais de toute l'Afrique. Nous avons tellement de choses à dire. La chose qui distingue la scène littéraire nigériane est que dans un pays qui a près de 500 cultures, langues et histoires différentes, ils est important d'avoir des gens qui rapportent ces sujets avec leur propre vision. De façon plus importante, je dirais qu'alors que l'on peut tuer des individus, on ne peut pas tuer des livres, ni la culture. Nous croyons que nous devons encourager ces auteurs, ainsi que les habitudes de lecture. Nous sommes donc confrontés à un double défi : le premier est d'assurer que le plus grand nombre de personnes soient en mesure de lire et d'écrire et nous devons également encourager la culture de la lecture qui est en train de se mourir. Les réseaux sociaux ont porté un coup fatal à cette dernière. C'est pour cela que ce genre de Salon est important.

LDB : Est-ce un signe que le Nigéria prendra davantage part aux Salons du livre organisés un peu partout en Afrique Francophone et peut-être à Brazzaville ?

LM : Oui, il y a une petite incom-

préhension car dans le monde francophone, les livres et la lecture sont plus perçus comme une question culturelle. Alors que dans le monde anglophone, les Salons du livre et les bibliothèques relèvent du ministère de l'Éducation. Aussi je pense que ce serait une bonne idée si les organisateurs prenaient cela en compte et adressaient leurs invitations aux ministères appropriés. Dans le cas précis, les ministères de l'Éducation et de la culture. Et je pense que si nous recevons les invitations à temps, nous nous préparerons et je peux vous dire que nous avons de très nombreux auteurs au Nigéria aujourd'hui, dont certains ont remporté des récompenses dans le monde entier, qui seront désireux de participer à ce genre de Salon du livre afin de présenter leurs ouvrages au public.

LDB : Au Nigéria, vous êtes confrontés à la menace de Boko Haram, un mouvement qui a déclaré les livres anathèmes. Pensez-vous que la littérature puisse être une arme pour contrer ces extrémistes ?

LM : Je pense que l'une des armes les plus efficaces pour contrecarrer Boko Haram et les organisations terroristes du même genre est la littérature, les livres. Nous devons mener une dé-radicalisation des populations. Il est ironique que



Boko Haram affirme littéralement que l'éducation occidentale est mauvaise mais qu'ils profitent de cette éducation pour promouvoir leur philosophie. Nous avons besoin de plus de livres pour combattre Boko Haram et ses semblables. Mais je dois dire que Boko Haram est mal compris par la plupart des personnes. Ce n'est pas une affaire de religion, ou d'appartenance ethnique. Boko Haram est simplement du terrorisme qui essaie d'utiliser la religion comme couverture. Les terroristes n'ont pas de frontières, pas de limites, pas de couleurs. Nous devons nous unir avec le monde entier, et utiliser les livres, la culture pour combattre cette idéologie extrémiste.

LDB : Le projet qui sous-tend le Pavillon des Lettres d'Afrique est de créer un grand Salon de littérature panafricain. Est-ce

une initiative que le Nigéria soutiendrait ?

LM : Je pense que nous serions heureux de soutenir une telle initiative. Quand je grandissais, je lisais des livres provenant de toute l'Afrique et nous voyions à quel point nous sommes proches sur le continent. Que ce qui nous divise est bien moins important que ce qui nous unit. L'un des niveaux de coopération que nous pouvons avoir en Afrique est à travers ces Salons du livre et ces échanges culturels. Que nous commençons à comprendre qu'il n'y a pas tant de différences entre le Congolais et le Yoruba ou entre le Malien et le Fulani. J'estime que ces genres de projets devraient être encouragés et soutenus par tous les membres de l'Union Africaine. Et nous ferons notre part.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

COMMUNIQUÉ



Magloire Nzonzi, Agent au Musée-Galerie du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville, Léopold Nkounkou, Médard Benazo et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle et grand père, Dominique Mpassi, survenu le 5 avril 2017 en France. La veillée mortuaire se tient au N° 423, rue Moundzombo Plateaux des 15 ans à Brazzaville, vers l'église catholique Jésus Ressuscité ? L'arrivée de la dépouille et la date de l'inhumation vous seront communiquées ultérieurement.

NÉCROLOGIE

Lydie Gisèle Oko, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et la famille Ibara (Ernest, Jeanne, Ngala Marie, Léocadie, Natacha et enfants) ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et mère Nyaka Ninon Ngakia survenue le 1er avril 2017 à l'hôpital de Talangaï. La veillée mortuaire se tient au N° 141 de la rue Luanda à Mikalou Brazzaville (arrêt ngomba ou kouébalé) La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Suzanne Makambo (Mak Suz) et les enfants annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de père, époux et grand-père, Antoine Makambo, professeur et inspecteur des lycées à la retraite, décès survenu le 3 avril 2017 à 19h00 au CHU de Brazzaville. Le lieu et la date de l'inhumation, vous sera communiqué ultérieurement.

Programme des obsèques de Antoinette Bomenga, décédée le lundi 3 avril 2017 au CHU de Brazzaville.

Mardi 11 avril 2017

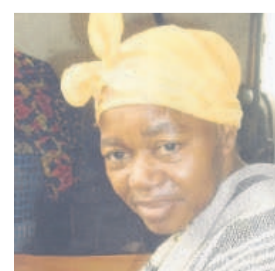
- 9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : recueillement au domicile, N° 16, rue Loango à Poto-Poto (avenue de la paix.
- 12h00 : messe de requiem en la basilique Sainte-Anne ;
- 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16h00 : fin de cérémonie.



Programme des obsèques d'Elisabeth Nzouzi, survenu le 1er avril 2017 à Brazzaville

Mardi 11 avril 2017

- 9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 11h00 : recueillement au domicile, n°71, rue Kimbassi-la base ;
- 13h00 : départ pour le cimetière Itatolo ;
- 16h00 : fin de cérémonie.



CHRONIQUE

Brazza la Culturelle !

Décrétée par l'Unesco, ville créative pour la musique, Brazza la belle et la verte, ville capitale de la République du Congo se pare de ses plus beaux attributs pour abriter la onzième édition du Festival Panafricain de musique du 8 au 15 juillet prochain. Il faut avouer que son positionnement actuel parmi les principales vitrines culturelles du continent africain, lui a valu de passer par moult et moult tentatives de séduction.

Parmi les nombreuses activités culturelles qui ont forgé la renommée de la ville créative, il y a, il faut bien le reconnaître, le Festival Panafricain de musique (Fespam).

Le Festival panafricain de musique, événement culturel pluridisciplinaire, l'un des plus prisés sur le continent africain se tient depuis 1993 tous les deux (2) ans à Brazzaville. Autour de spectacles de musique, d'un symposium, d'une exposition d'instruments de musique, d'ateliers de formation, du marché africain de la musique (MUSAF), de l'élection Miss Fespam et de plusieurs autres activités connexes et touristiques. Il est une émanation de l'Union Africaine, car organisé par le gouvernement de la République du Congo, en partenariat avec les organisations et/ou organismes ci-après : Unesco, Cibaba, CIM, Africom.

Les Tam-Tam d'or, trophées de la musique, consacrent et honorent les artistes musiciens du Congo. En effet, depuis 2005, le prix Tam-Tam d'or conçu et réalisé par M. Médard Milandou fait de la musique moderne, traditionnelle et religieuse son cheval de bataille sans négliger ceux qui œuvrent de près ou de loin à la promotion de l'art orphique.

Les Feux de Brazza, biennale, est un festival populaire et international qui honore les musiques traditionnelles en privilégiant les échanges culturels traditionnels.

Né également en mai 2005, il accueille des groupes d'artistes d'Afrique, musiciens et danseurs, artistes peintres et chercheurs et se targue de symboliser la tradition ancestrale qui doit se pérenniser. Il s'agit donc de la sauvegarde des traditions culturelles africaines et aussi de leur transmission aux générations futures.

Les Sanza de Mfoa et la Nuit du Congo à : concepts du groupe GPY mettent un accent sur la promotion sur les plans national et international des arts et des lettres du Congo. Si le premier, se consolide dans les hommages à rendre aux récipiendaires méritant, le second se donne pour créneau de projeter une image positive du Congo à l'extérieur du pays.

Les nombreuses sculptures et statues qui ornent désormais Brazzaville témoignent de la persistance d'intérêt des Congolais pour les arts plastiques et, hormis les événements culturels majeurs cités, il existe à Brazzaville de nombreuses autres activités en matière d'art moderne comme à l'école de peinture de Poto-Poto qui fût créée en 1951 à l'époque précoloniale par le français Pierre LODS et où l'on trouve gouaches et toiles de grande qualité. Il faut également citer la galerie des Dépêches de Brazzaville et le marché Plateau au Centre-ville qui rivalisent en qualité pour permettre aux passionnés et autres collectionneurs d'apprécier différents objets d'art dont masques, statues, lances et couteaux, monnaies et tissus.

Et que dire du célèbre Memorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, cette grande œuvre architecturale moderne qui se distingue désormais comme monument de charme en plein centre ville ? Les Galeries Konongo, pour la sculpture sur bois, An'case pour le style abstrait, figuratif et le collage sont également des fiertés de la culture congolaise. L'Institut français du Congo autrefois appelé Centre culturel français joue pleinement son rôle de promoteur et outil de promotion des cultures congolaise, française et francophone.

Ferréol GASSACKYS



L'AMBASSADE
D'ALLEMAGNE EN
REPUBLIQUE DU CONGO



Informe à toute personne qui souhaiterait avoir les informations concernant la Chancellerie d'appeler au numéro ci-après : 06.510.01.48, les autres numéros inscrits sur le site internet de l'Ambassade ne sont plus valide. "

OUVERT
même les Jours
FERIES

PARC AVENTURES
BRAZZAVILLE

Tu joues, tu sautes, tu ris

1 Parc récréatif
COUVERT au Congo

Matériel ludique
homologué

Coin Bébé

Trait d'union

Coin Ados

Coin Parents

Toboggans

Ouvert tous les jours
du Dimanche au Jeudi de 10h à 20 h
Vendredi & Samedi de 10h à 21

Entrée principale Mola à côté du Magasin ZARA
entrée secondaire 308 Av de la Tsémé
+2424 06 413 38 22 / Facebook : Parc Aventures

ENJEUX DE L'HEURE

Bruno Tshibala nommé Premier ministre

Né en 1955, il est l'un des pionniers de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Compagnon de lutte d'Etienne Tshisekedi wa Mulumba, il a été secrétaire général-adjoint de l'UDPS et porte-parole du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement.

Bruno Tshibala. C'est le tout nouveau Premier ministre nommé par Joseph Kabila conformément à l'accord politique du 31 décembre pour l'organisation des élections apaisées, crédibles et transparentes en RDC. C'est le vendredi 7 avril, quarante-huit heures après son discours devant le Congrès et quelques heures après la démission de Samy Badibanga, que Joseph Kabila a signé l'ordonnance nommant celui qui était jusqu'à un passé récent, le secrétaire général-adjoint de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Cette nomination est le couronnement des consultations initiées pendant deux jours par le chef de l'Etat, qui a reçu les acteurs politiques et sociaux du pays en vue de trouver une solution au blocage constaté dans les discussions autour de l'arrangement particulier pour l'application de l'accord du 31 décembre.

C'était une façon pour le chef de l'Etat de reprendre l'initiative après que la Conférence nationale épiscopale nationale (Cenco) ait officiellement jeté



Bruno Tshibala

l'éponge en mettant fin à ses bons offices. Promettant d'obtenir un consensus, notamment sur les deux questions restées en suspens: la nomination du Premier ministre et la désignation du président du Conseil national de suivi de l'accord (Cnsa), Joseph Kabila est vite passé à l'action. Dans son adresse devant le congrès le 5 avril, il a promis de régler cette question dans les quarante-huit heures en nommant un Premier ministre, tout en exhortant le Rassemblement à lui proposer

dans les meilleurs délais la liste des candidats Premiers ministres.

Joignant l'acte à la parole, Joseph Kabila vient donc de lever le suspens en nommant l'ex-bras droit d'Etienne Tshisekedi, qui a rejoint la dissidence du Rassemblement pilotée par Joseph Olenghankoy après avoir été exclu de l'UDPS. C'est donc sur la liste de cinq personnalités lui proposées pour nomination par cette aile du Rassemblement que Joseph Kabila a finalement décidé de choisir

l'oiseau rare. Une façon pour lui de contourner l'énigme que représentait cette aile pure et dure conduite par le tandem Félix Tshisekedi-Pierre Lumbi, dont le seul et unique candidat Premier ministre n'était autre que le fils du « lider maximo », décédé à Bruxelles le 1er février dernier. Qui est Bruno Tshibala ?

Né en 1955, il est l'un des pionniers de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Compagnon de lutte d'Etienne Tshisekedi wa Mulum-

ba, il a été secrétaire général-adjoint de l'UDPS et porte-parole du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement. C'est à l'âge de vingt-cinq ans qu'il a entamé sa carrière politique alors qu'il était encore étudiant. C'était en avril 1980. Il est resté aux côtés d'Etienne Tshisekedi depuis la création de l'UDPS jusqu'à la mort de ce dernier début février 2017 à Bruxelles. En octobre 2016, il fut arrêté à l'aéroport de Kinshasa alors qu'il s'appropriait à prendre son avion pour une mission de son parti (l'UDPS) à Bruxelles.

Le procureur général de la République l'accusait d'avoir organisé des manifestations des 19 et 20 septembre à Kinshasa lesquelles avaient dégénéré en heurts sanglants entre militants anti-Kabila et les forces de l'ordre. Il obtiendra la liberté provisoire en novembre de la même année. Lorsqu'intervient l'idée de restructurer le Rassemblement, il sera de ceux qui s'opposeront farouchement à cette réforme. C'est alors qu'il va se désolidariser de Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi pour se rallier à l'aile Joseph Olenghankoy qui, à ses yeux, représentait le vrai Rassemblement selon l'esprit des textes fondateurs le régissant. Et c'est au sein de ce dernier regroupement politique que Joseph Kabila a choisi de le nommer, envers et contre tous.

Alain Diasso

Le Premier ministre Badibanga a démissionné



Le Premier ministre congolais Samy Badibanga a présenté sa démission au président Joseph Kabila vendredi à Kinshasa, deux jours après que celui-ci eut annoncé la nomination imminente d'un nouveau chef de gouvernement, a-t-on appris de sources officielles.

«Le Premier [ministre] a présenté sa démission au chef de l'Etat sur le coup de 13h00» (12h00 GMT), a déclaré à l'AFP une source à la Primature.

«Le Président a pris acte et lui a demandé d'expédier les affaires courantes», a-t-on ajouté de même source.

La démission de M. Badibanga - qui avait été investi le 20 décembre, jour de la fin du deuxième et dernier mandat constitutionnel de M. Kabila - a été confirmée par un membre du cabinet du chef de l'Etat.

AFP

La Majorité salue, l'opposition boude

Alors que la Majorité juge la nomination du nouveau Premier ministre conforme à l'esprit de l'accord du 31 décembre, l'opposition estime que le président de la République n'a résolu aucun problème, tout au contraire, il en a créé davantage.

Aussitôt nommé par le chef de l'Etat comme Premier ministre de la transition, Bruno Tshibala est déjà sous la rampe des critiques acerbes de la part du Rassemblement/aile Félix Tshisekedi qui qualifie sa nomination de non événement. Pour cette frange de l'opposition, cette nomination intervient dans un moment très tendu où le peuple congolais attendait la mise en œuvre sans faille de l'accord du 31 décembre 2016 qui reste l'unique cadre légal et légitime des institutions de la République. D'après le secrétaire général de l'UDPS Jean Marc Kabund, cette nomination ne repose sur aucun cadre juridique. « La Constitution étant violée par M. Kabila, l'unique cadre qui pouvait régir une telle nomination est

l'accord du centre interdiocésain. Mais cette nomination ne cadre pas avec cet accord », pense ce cadre de l'UDPS qui s'indigne par ailleurs que l'ordonnance de nomination n'ait pas fait mention à l'accord de la St Sylvestre. « Nous sommes là et nous allons revendiquer la mise en œuvre de l'accord pour l'organisation des élections avant la fin de cette année », a-t-il lancé.

Abondant dans le même sens, le coordonnateur de la Nouvelle société du Congo, Jonas Tshiombela estime, pour sa part, que l'avènement de Bruno Tshibala à la primature brise les aspirations du peuple congolais. Pour lui, le même schéma qui a conduit Samy Badibanga à la tête de l'Exécutif national vient d'être repris par Joseph Kabila alors qu'aucun consensus n'est sorti des arrangements particuliers sur l'application de l'accord du 31 décembre. Et d'ajouter : « Lorsqu'on a un Premier ministre qui part sur des bases des contestations, quelle adhésion populaire à son action pourrait-il attendre ? ».

Des réactions vite balayées par la majorité présidentielle qui juge la nomination de Bruno Tshibala comme conforme à l'esprit de l'accord qui disposait que le Premier ministre devrait sortir du Rassemblement. « Le président de la République vient de démontrer une fois de plus sa détermination à normaliser le processus électoral et à amener notre démocratie vers une alternance souhaitée par tous », a déclaré son porte-parole André Alain Atundu. Tout en considérant que Joseph Kabila a respecté « sa promesse solennelle faite lors de son adresse à la nation » de nommer le chef du gouvernement dans les quarante huit heures, il pense que le moment est venu de travailler pour justifier les attentes de la population en ce qui concerne notamment l'amélioration des conditions de vie. Selon ce cadre de la Majorité, la nomination de Bruno Tshibala consacre aussi « le leadership du président de la République accompagné par la classe politique congolaise ».

A.D.

GOUVERNEMENT NATIONAL

Les chantiers de Bruno Tshibala

Nommé le 7 avril 2017 dans la soirée, le nouveau Premier ministre arrive aux affaires au moment le plus critique pour l'économie de la RDC. Dès la démission de son prédécesseur, **Samy Badibanga**, le 7 avril dernier, le taux de change est passé à 1 400 FC le dollar américain USD à Kinshasa, un niveau jamais atteint. En dehors d'une économie déjà fragilisée par la crise économique, le nouveau locataire de la primature doit faire avancer le processus électoral dans un contexte très difficile. Non seulement la recrudescence des poches d'insécurité reste préoccupante mais l'opposition est bipolarisée à l'heure actuelle. Sorti d'une plate-forme politique dissidente, **Bruno Tshibala** fait face à l'opposition du Rassemblement courant Tshisekedi qui déplore une nomination sans la signature de l'accord et appelle à des marches dès ce lundi 10 avril 2017.

48 heures après le message à la nation du président Joseph Kabila, la RDC a un nouveau Premier ministre en la personne de Bruno Tshibala. Cet acteur politique, ancien compagnon de lutte d'Etienne Tshisekedi, arrive aux affaires dans le cadre de l'Accord du 31 décembre 2016 dont l'Arrangement particulier en négociation n'a pas été signé, du moins pour l'instant. Ses adversaires de l'autre aile lui reprochent justement d'avoir accepté une aussi lourde fonction sans pour autant faire partie d'une des neuf composantes qui forment le Rassemblement des forces acquises au changement. Beaucoup d'analystes politiques craignent alors un retour à la case de départ, avec un Premier ministre non inclusif exclu depuis mars 2017 de l'UDPS. Au-delà des questions politiques à régler parmi lesquelles la formation du prochain gouvernement et l'accélération des tractations politiques pour la désignation d'un président du Comité de suivi de l'Accord consensuel, les tâches de Bruno Tshibala sont titanesques.

Dans son message à la nation, Joseph Kabila a présenté quelques chantiers qui l'attendent dès la mise en place du nouveau gouvernement. Sur le plan économique, le nouveau gouvernement devra fournir les efforts de mo-



Le centre des affaires à Kinshasa

bilisation des recettes internes. Il devra poursuivre les réformes fiscales dont l'implantation des systèmes de gestion informatisés des contribuables au sein des régies financières. Mais pour mobiliser plus d'argent, il faut forcément changer de paradigme de développement. Sur ce point précis, tout en pointant un doigt accusateur en direction de la fiscalité « écrasante », Joseph Kabi-

la a instruit le Gouvernement de suivre au parlement l'adoption de la nouvelle Loi sur la fiscalité et de la Loi sur le Partenariat public-privé ainsi que la finalisation de la Loi portant révision de certaines dispositions du Code minier. En plus des investissements publics, Joseph Kabila a prôné un appui direct du gouvernement au secteur privé productif. Avec des nouvelles Lois (sous-traitance

aux PME et PMI locale, etc.) et des instructions précises, l'idée est de donner au gouvernement les outils nécessaires pour stabiliser de façon durable l'économie nationale.

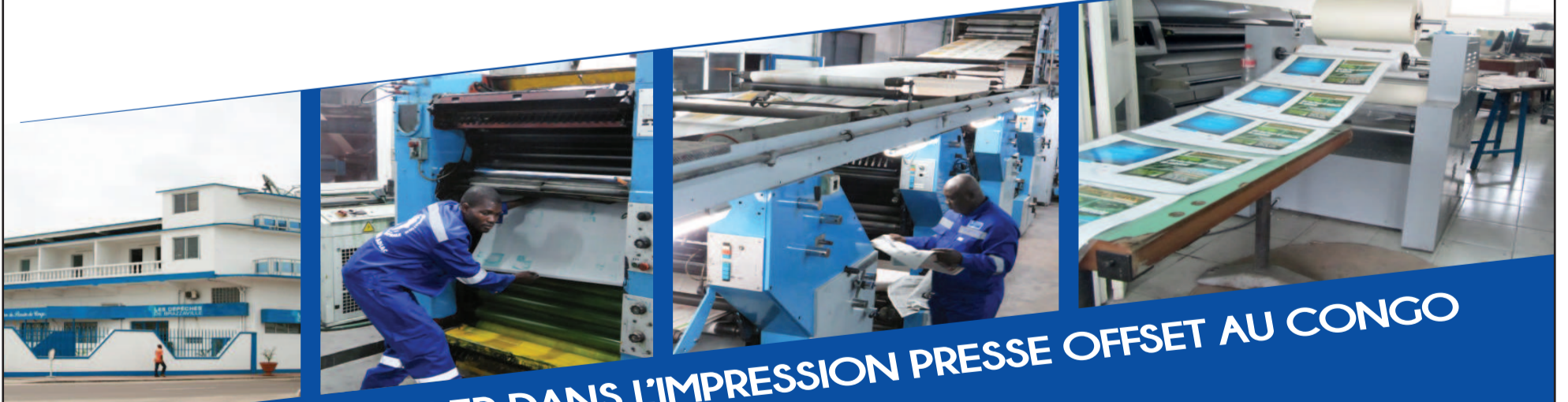
L'autre chantier concerne la sécurité nationale, après la création récente d'un secteur opé-

meilleur dans l'est du pays (Tanganyika, Sud-Kivu, Nord-Kivu etc.) au premier trimestre de l'année en cours, le président de la République a jugé nécessaire que le gouvernement poursuive les actions pour atteindre l'objectif d'une paix durable. La question de l'administration publique reviendra certainement très rapidement sur la table du nouveau Premier ministre. Sous son prédécesseur, les tractations étaient en cours pour l'amélioration des conditions sociales des agents et fonctionnaires estimés à 1,3 millions de personnes. Il y a des acquis mais les discussions sont loin d'être achevées et la menace d'arrêt de travail reste d'actualité en cas d'achoppement. Pour le chef de l'Etat, le gouvernement devra poursuivre les réformes pour arriver à maîtriser les effectifs et la masse salariale. A ces conditions, il sera alors possible d'envisager une réaffectation des économies réalisées et des réajustements progressifs des traitements.

Quant au processus électoral, il reste la raison essentielle de la nomination du nouveau gouvernement dans le cadre de l'Accord de la Saint Sylvestre. Le cap des 21,5 millions d'électeurs enrôlés a déjà été franchi sur financement propre du gouvernement à hauteur de 320 millions de dollars américains USD. Tout doit être mis à contribution pour assurer un atterrissage en douceur du processus électoral. Après avoir dégagé un consensus sur la problématique des séquences des élections et du fichier électoral, la répartition des sièges déterminée par une Loi restera l'ultime étape avant la convocation du scrutin.

Laurent Essolomua

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



RÉACTION AU DISCOURS DE JOSEPH KABILA

Jean-Claude Katende exhorte le peuple congolais à plus de vigilance

Après une analyse de ce que le chef de l'Etat avait livré au peuple, par les députés et sénateurs, le président de l'Asadho a noté qu'il était clair que la mobilisation reste importante pour contraindre le président de la République, l'opposition et la majorité présidentielle à respecter l'accord du 31 décembre 2016. « Faisons attention », a-t-il conseillé, notant que cette vigilance tous azimuts était cruciale pour que les élections notamment aient effectivement lieu en décembre 2017.

Dans une analyse du discours du chef de l'Etat, Joseph Kabila, sur l'état de la nation fait le 5 avril devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès, le président de l'Association africaine des droits de l'homme (Asadho), Mè Jean-Claude Katende, a appelé le peuple congolais et les organisations des droits humains à plus de vigilance.

Pour les élections prévues par l'accord politique du 31 décembre 2016, notamment, ce juriste et activiste des droits de l'homme a noté qu'il faut se féliciter du fait que le président de la République a réaffirmé sa détermination à faciliter l'organisation des élections au courant de cette année, en disant que les élections auront bel et bien lieu, que ceux qui doutent encore soient rassurés. Mais, pour Jean-Claude Katende, « cette déclaration peut devenir une distraction si le peuple congolais ne tient pas le président de la République aux mots pour exiger que les élections aient vraiment lieu ». Les affirmations du genre les élections auront bel et bien lieu, a-t-il fait remarquer, ont été aussi faites par le même président de la République en 2015, mais les élections n'ont jamais été organisées en 2016. Le président de l'Asadho a, par ailleurs, noté que la RDC n'a pas de moyens pour financer toute seule les élections de décembre 2017. Cette vérité l'amène donc à déduire que le pays aura donc besoin de l'assistance de certains partenaires internationaux. « Comment les-dits partenaires peuvent-ils



Le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende.

contribuer à l'organisation des élections qui sont une question de souveraineté nationale sans poser certaines conditions relatives à la transparence, la crédibilité du processus, sans oublier la publication du calendrier électoral et un budget réaliste ? », s'est-il enfin demandé. Ce juriste s'est également demandé si, en excluant toute ingérence extérieure dans le pilotage et organisation des élections, le président de la République excluait aussi l'assistance in-

ternationale à l'organisation desdites élections. Si tel est le cas, alors que le Congo n'a pas suffisamment des moyens pour organiser seul les élections, a-t-il dit, le report des élections est presque certain. Considérant toutes ces questions, le président de l'Asadho pense que la

présenté, de manière expresse, ses condoléances aux familles qui ont perdu innocemment des êtres chers dans ces événements. « Est-ce que toutes les personnes qui ont perdu la vie dans les événements du Kasai étaient toutes les adeptes du chef Kamwina Nsapu

militaires qui vont s'y passer respectent les droits humains des populations civiles », a-t-il insisté.

Pour Jean-Claude Katende, les causes auxquelles le président de la République a attribué la situation difficile des Congolais sont toutes fondées. Mais, selon lui, le chef de l'Etat n'a pas abordé les vrais problèmes qui sont à la base de la faillite, en ce qui concerne le secteur des matières premières. Le juriste a pointé notamment la corruption, la mauvaise distribution des revenus et le bradage des concessions minières du pays au profit de certains hommes d'affaires internationaux. « Le président n'a pas abordé ces questions essentielles et n'a envisagé aucune mesure pour redresser la situation », a-t-il fait remarquer, se demandant où serait partie la croissance économique de l'ordre de 6, 7 et 8% dont parlait l'ancien Premier ministre Augustin Matata Ponyo. « Qui en a tiré profit ? », s'est-il demandé, en répondant d'avance que ce n'était vraiment pas les Congolais.

Une misère persistante

Dans sa conclusion, le président de l'Asadho a noté que sans aborder ces questions qu'il a jugées essentielles, la misère du peuple congolais va encore continuer. Et dans les prochains mois, a-t-il regretté, le président de la République va faire encore un autre discours et nous allons encore applaudir mais notre misère sera toujours là. « C'est à nous de comprendre et d'exiger plus de nos hommes et femmes politiques. Comment la classe politique qui ne respecte pas la Constitution peut-elle respecter les mots prononcés dans un discours ? C'est nous, le peuple qui avons le pouvoir de faire du Congo, ce que nous voulons qu'il soit », a-t-il dit.

Lucien Dianzenza

pression du peuple sur la classe politique est cruciale pour que les élections aient effectivement lieu en décembre 2017.

Un discours pas du tout rassurant

Dans sa réaction, Mè Jean-Claude Katende pense que le discours du président de la République n'est pas du tout rassurant. Evoquant la situation sécuritaire au Kasai. Le juriste note qu'il y a lieu de regretter que lors de son discours, le président de la République n'ait pas

», s'est-il demandé. Pour lui, au vu des massacres survenus dans cette partie du pays, il est important que les organisations des droits humains nationales et internationales suivent la situation des droits de l'Homme avec plus d'attention maintenant que le Kasai est décrété secteur opérationnel. Sans suivi régulier de nos organisations, a-t-il fait remarquer, il est possible que des violations graves des droits humains s'y commettent encore. « La vigilance de tous reste la règle pour que les opérations

MÉDIAS

FFJ exige des sanctions contre les auteurs d'agression d'un caméraman à Kinshasa

L'organisation regrette, par ailleurs, que des journalistes soient encore la cible des prédateurs de la liberté de la presse à un mois de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse.

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ) a fermement désapprouvé l'agression sauvage, le lundi 03 avril 2017, de Privaly Wandela,

la, cameraman de « Vrai journal », un magazine d'informations audiovisuel diffusé sur Canal Congo Télévision (CCTV). Citant des sources qui ont assisté à cet événement, l'ONG a noté que Wandela a été interpellé dans la matinée par des agents de la police en faction à l'entrée principale du marché Gambela, dans la commune de Kasavubu, alors qu'il prenait les images sur la journée « ville morte », décrétée par l'opposition. À l'en croire, Wandela, qui ne

se doutait de rien, avait décliné son identité de professionnel des médias aux policiers qui l'ont immédiatement catégorisé comme journaliste de l'opposition, avant de le brutaliser et le passer systématiquement à tabac. L'opérateur de prise de vue, qui a été transféré à l'établissement hospitalier le plus proche pour une radiologie, a fait constater cette ONG, a été touché aux côtes du fait des violents coups reçus, sa caméra a été arrachée et endommagée. « Il a mal au torse et sans

doute que les violents coups reçus ont occasionné une hémorragie interne, mais seul le médecin traitant, ou mieux un radiologue nous le dira », a déclaré le directeur de « Vrai journal », Peter Tshiani, cité par FFJ dont les chercheurs dépêchés sur le lieu de l'agression auraient appris que le passage à tabac du cameraman serait aussi lié à l'identité politique de la chaîne de diffusion du magazine. FFJ, qui regrette que des journalistes soient encore la cible

des prédateurs de la liberté de la presse à un mois de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse, a exigé des sanctions sévères contre les bourreaux de ce professionnel des médias. Cette journée « ville morte », rappelle-t-on, a été décrétée par l'opposition en vue de contraindre le gouvernement à appliquer l'accord politique de gestion de la période de transition signé le 31 décembre 2016.

L.D.

COOPÉRATION

La Turquie et le Congo posent les bases de leurs échanges commerciaux

Une journée d'échanges sur les opportunités d'affaires avec la Turquie a été organisée le 6 avril par la Chambre consulaire de Pointe-Noire. Can Incesu, ambassadeur de Turquie au Congo, a présenté les atouts de son pays aux opérateurs économiques congolais.

Dans son plan stratégique 2017-2019, la Chambre consulaire de Pointe-Noire a initié un nouveau concept d'animation économique dénommé Destination Pays qui vise à mettre à la disposition des chefs d'entreprise des informations sur les pays avec lesquels le Congo a l'habitude de commercer, a dit Sylvestre Didier Mavouenzela, président de ladite chambre après avoir souhaité la bienvenue à ses hôtes et d'ajouter « Il est unanimement reconnu que ce sont les informations qui permettent de booster les échanges économiques. C'est pour cela que nous sommes heureux aujourd'hui de recevoir son excellence monsieur l'ambassadeur de Turquie au Congo pour nous parler de son pays ».

Pays européen se situant à la fois en Europe et en Asie, la Turquie s'étend sur une superficie de 780 580 km². Véritable pont géographique entre l'Asie occidentale et l'Europe, la Turquie se situe également à la jonction des plaques terrestres africaine, européenne et arabe. Cette position de carrefour, à la fois culturelle et géologique, conditionne l'identité de ce pays. Pour Can Incesu, la Turquie présente beaucoup d'atouts

avec sa population multiculturelle, sa constitution laïque, les facilités offertes dans le contact et les transports. « Les relations entre le Congo et la Turquie sont au beau fixe comme l'atteste les différents accords signés entre nos deux pays. Notre pays participe aussi au développement du Congo avec la réhabilitation de l'hôtel Radisson de Brazzaville, la construction du Centre des conférences internationales de Kintélé et l'ouverture prochaine du consulat honoraire de la Turquie à Pointe-Noire », a-t-il souligné.

La Turquie qui exporte souvent en Europe veut aussi créer des marchés en Afrique en général et au Congo en particulier. Le pétrole, les produits manufacturés, les produits agricoles, les véhicules, les appareils électroménagers, etc., constituent l'essentiel de ces exportations tout comme les pâtes alimentaires, les matériaux de construction, les meubles, les objets plastiques vendus au Congo.

L'ambassadeur de Turquie a insisté sur ces opportunités qui s'offrent aux opérateurs économiques congolais appelés aussi à s'inscrire aux différents rendez-vous d'affaires et d'échanges tels les forums, expositions, salons qui ont lieu en Turquie à l'instar du Forum d'affaires agricole qui se tient à Antalya du 27 au 28 avril en marge du salon Turquie-Afrique.

Le diplomate turc a en outre rassuré ces opérateurs des dispositions prises dans l'accom-



Can Incesu, ambassadeur de Turquie au Congo

plissement des formalités administratives à Brazzaville et Pointe-Noire. Ainsi, les différents contacts (adresse, courriel, téléphones) de l'ambassade de Turquie ont été communiqués aux opérateurs économiques pour tout besoin utile.

« Nous avons fait le premier pas d'un long chemin. Nous venons de créer par cette rencontre un cadre d'échanges d'informations. Il faut maintenant que les opérateurs économiques congo-

lais et Turcs se rencontrent. Le premier rendez-vous d'échanges est fixé du 12 au 14 juin à Pointe-Noire avec la première édition de Lisanga 2017, une convention d'affaires internationale organisée par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire destinée aux entreprises d'Afrique, d'Europe mais aussi celles d'autres pays qui s'intéressent au continent africain », a conclu

le président de la chambre consulaire de Pointe-Noire.

Signalons que l'objectif de cette convention d'affaires est de permettre aux dirigeants et responsables des entreprises de se rencontrer, d'échanger sur leurs besoins, leurs compétences, leurs produits afin d'envisager des collaborations, partenariats, affaires mais surtout de tisser des liens entre eux.

Hervé Brice Mampouya

SCÈNE OUVERTE

Une semaine de cultures urbaines 100% hip-hop

Organisée par l'Institut Français du Congo (IFC), la semaine des cultures urbaines revient pour la deuxième année consécutive à Pointe-Noire. Le 5 avril dernier, plus de deux cents personnes se sont retrouvées sur la scène ouverte du stade Tata Loboko dans le troisième arrondissement Tié-Tié, pour découvrir les premiers pas sur scène des jeunes artistes amateurs du hip hop.

Ils étaient dix candidats au total à s'affronter sur cette scène

ouverte du stade Tata Loboko dans une battle mélangeant

chant et danse. Après plus d'une heure de compétition,



L'image d'un breakdance/credit photo ADIAC

la programmation a donné à voir et entendre la richesse de la culture Hip Hop, un art en pleine expansion qui prend ses racines aux États-Unis.

L'objectif de cette scène ouverte, dont le jury était présidé par Shadow la Menace et l'animation a été assurée par Mélos, était de faire découvrir et faire la promotion du Hip Hop dans la ville de Pointe-Noire.

Cette scène a, en effet, permis à ces jeunes artistes d'éprouver leurs propositions en conditions réelles devant un public friand de nouveauté. Trois lauréats ont été retenus pour cette journée à savoir, Milano Royal, Verdi One et Basta. Ces trois candidats ont réussi, non seulement à faire vibrer l'audience mais également à proposer une prestation enflammée au rythme du son proposé.

Le hip hop ne cesse d'évoluer à Pointe-Noire, il est même devenu l'une des scènes urbaines les plus attractives dans la ville océane. Et grâce à la semaine

des cultures urbaines, de nombreux jeunes arrivent également à démontrer l'étendue de leur talent.

Pour tout dire, cette semaine des cultures urbaines a au fil du temps su trouver sa place dans l'agenda des manifestations culturelles de la ville. À travers cette activité, l'IFC révèle au grand public les jeunes talents des quartiers défavorisés et arrive à créer une animation attractive pour les jeunes. La prochaine étape est prévue pour le 6 mai où une scène ouverte sera dressée au lycée de Mpaka.

La grande finale aura lieu le 24 juin au quartier la caravane (Mpaka) et les gagnants seront programmés à l'IFC dans le cadre de la troisième édition de cette activité.

Notons que cette scène ouverte s'est déroulée en présence de Fabienne Bidou, directrice déléguée de l'IFC et de quelques artistes ponténégrins.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS/HANDBALL

La Fédération se rassure du niveau des Congolais

Avant le départ de Patronage (hommes) et Cara (dames) pour le Maroc, la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a organisé des matchs amicaux, au gymnase Nicole-Oba, pour permettre à ces équipes de mieux s'apprêter en rectifiant le tir à travers quelques réglages techniques de dernière heure. Satisfait de son initiative, Jean Claude Ibovi, président de la Fécohand, y voit un nouveau style de travail.

Cara et Patronage représenteront le Congo à la 33^{ème} édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes, qui se disputera du 13 au 22 avril à Agadir au Maroc. La Fécohand n'a pas souhaité voir ces deux formations s'envoler pour le royaume chérifien sans se faire une idée de leur capacité à tenir bon dans cette compétition ou encore sans la mise en jambes. Ce qui justifie les matchs amicaux: Patronage-Caïman et Cara-Abo Sport. « Nous avons supervisé la préparation de Patronage à Pointe-Noire, il y a quelques jours. L'équipe s'entraînait sur un terrain inadéquat voilà pourquoi j'ai fait venir Patronage à Brazzaville pour que cette formation puisse achever sa préparation dans de bonnes conditions, au gymnase Nicole-Oba », a expliqué le président de la Fécohand, Jean

Claude Ibovi.

Dans la première rencontre, âprement disputée, les handballeurs de Patronage ont courbé l'échine devant Caïman 27-28. « Ce match m'a permis de détecter quelques failles défensives qui m'échappaient jusque-là. Nous travaillerons de sorte à tout corriger. Je salue l'initiative de la Fédération qui, à travers ces matchs, nous a permis de porter un autre regard sur le jeu, faire des analyses tactiques et techniques dans le but de recadrer le tir », a estimé l'entraîneur de Patronage, Régis Malongo.

Par ailleurs, chez les dames,

LES POULES

Patronage (Congo), chez les hommes, est logé dans le groupe B avec pour adversaires Al Ahly (Egypte), MINUH (Cameroun), HC JSK (RD Congo), Niger United (Nigeria) et Raja d'Agadir (Maroc).

Cara (Congo) en version féminine est dans le groupe A, les huit clubs ont été répartis en deux groupes de quatre. Le groupe A loge TKC (Cameroun), THBC (Madagascar) et Al Nouacer de Casablanca (Maroc).

le match Cara-Abo Sport, chargé de rebondissements, s'est soldé sur un nul de 27-27 arraché de justesse par Cara dans les ultimes minutes. Les handballeuses d'Abo-Sport avaient le match en main. Elles ont mené au score jusqu'à 5 minutes de la



Jean Claude Ibovi faisant le point des matchs amicaux des représentants Congolais. Crédit photo Adiac

fin. Mais Cara a réalisé une incroyable remontée jusqu'à terminer la rencontre à égalité avec l'adversaire du jour. « Il faut encourager l'équipe d'Abo-Sport qui a longtemps mené Cara, une équipe qui a de la compétition dans les jambes. Tout de même, il faut féliciter les handbal-

leuses de Cara qui ont pu bien réagir en revenant à la marque », a déclaré le président de la Fécohand.

L'un du staff technique de Cara, Guy Bertrand, a expliqué que son équipe est sur le bon chemin même et s'est dit pas trop satisfait du fait d'être longtemps mené au score. Il a également indiqué que l'ossature de Cara sera renforcée par deux handballeuses en provenance de France. À l'issue de ces rencontres, Jean Claude Ibovi s'est montré optimiste. On ne peut douter de la capacité de nos représentants à bien faire, a-t-il dit, en soulignant

qu'il n'y a pas de raison que Cara, par exemple, en version masculine ne puisse pas atteindre les demi-finales au regard du tirage.

Le président de la Fécohand a aussi ramené à l'ordre quelques entraîneurs qui s'en sont pris aux arbitres lors de ces matchs amicaux. Selon lui, il est inconcevable qu'un entraîneur, s'apprêtant pour une compétition internationale, puisse s'en prendre aux arbitres à chaque séquence de jeu. « J'ai toujours condamné cette attitude. Vaut mieux avoir la dureté au plan local et s'adapter parce qu'à l'international ils verront le pire. Voilà pourquoi pendant les rencontres, je suis descendu de la tribune officielle pour attirer l'attention d'un entraîneur en le ramenant à l'ordre », a fait savoir le président de la Fécohand, qui s'est dit satisfait de la présence de son prédécesseur, Henri Joseph Para et de l'une des grandes figures des dirigeants de Cara, Jean Lounana Kouta qui ont assisté à tous ces matchs de préparation. « On gère dans la collégialité, la cohésion, l'unité et le rassemblement », a fait savoir Jean Claude Ibovi.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

Les médias, moteurs de l'émergence africaine

La multiplication des voyages, des rencontres, des séminaires de formation auxquels sont conviés de plus en plus fréquemment les journalistes africains confirme, s'il en était besoin, que la presse sous toutes ses formes est de plus en plus perçue par les grandes nations comme l'un des moteurs du puissant mouvement qui fera de l'Afrique, à très court terme, l'un des principaux acteurs de l'économie mondiale. Regardés jusqu'à présent avec indifférence, pour ne pas dire avec mépris, les médias du continent apparaissent désormais incontournables.

Et tout indique que ce mouvement s'accroîtra dans les années à venir pour au moins deux raisons que voici résumées en quelques lignes.

° Première raison: la presse africaine, même si elle n'est pas toujours exemplaire dans ses observations, ses analyses, ses commentaires - mais existe-t-il un pays, une région, un continent dans le monde où ce soit le cas ? -, joue de façon claire un rôle de plus en plus important dans l'évolution des idées et donc dans l'adaptation des sociétés aux réalités du monde moderne. Faisant siennes les techniques de communication les plus

avancées, elle répond de façon efficace à la demande de celles et ceux qui veulent savoir ce qui se passe dans leur entourage immédiat comme dans leur environnement lointain. Si elle n'a pas, bien évidemment, la capacité de tout observer, de tout expliquer elle joue un rôle majeur dans le décryptage de l'actualité; si bien que plus le temps passe plus elle gagne en influence.

° Deuxième raison: la « planétisation » du monde, c'est-à-dire le fait que le temps et l'espace ne constituent plus des barrières pour la communication entre les hommes, rend indispensable le travail que font en continu les journalistes: c'est-à-dire tenter de comprendre, au-delà de l'évènement, de l'actualité immédiate, du fait instantané, ce que génèreront les faits dont ils rendent compte. Vraie pour la télévision et la radio, qui ont une capacité de réaction ultra-rapide, cette mission l'est tout autant sinon même plus pour la presse écrite - agences de presse, quotidiens, magazines, périodiques - qui dispose, quant à elle, de tout le temps nécessaire pour prendre du recul par rapport à l'actualité brûlante. Et l'on peut être certain que l'explosion des réseaux sociaux, qui devient au fil

du temps le moteur de la désinformation planétaire, ne fera qu'accroître ce mouvement dans les années à venir.

Alors que la presse congolaise prépare ses Assises nationales, il n'est pas inutile de rappeler ces vérités qui marquent fortement l'époque où nous vivons. De la même façon que, partout dans le monde, les sociétés humaines se demandent comment elles peuvent favoriser l'essor des grands moyens d'information et de communication sans altérer leur liberté, de la même façon nous devons réfléchir au processus qui permettra à nos médias, petits et grands, de remplir le devoir qui est le leur dans une société en pleine mutation.

De la formation des journalistes à la responsabilité individuelle et collective des médias, en passant par l'assimilation des nouvelles technologies de la communication, par la mise en place d'aides publiques à la presse, ou par l'instauration de règles déontologiques mieux adaptées au temps présent l'éventail des sujets à traiter dans le cadre d'une telle rencontre est aussi vaste que stratégique. Il peut déboucher sur des avancées qui feraient du Congo un modèle

sur le continent et contribuer ainsi de façon décisive à corriger l'image déformée que s'obstinent à projeter de grands médias étrangers aux desseins pour le moins obscurs.

Qu'il nous soit permis d'ajouter, en conclusion provisoire de cette réflexion, que les médias écrits, qui furent longtemps les enfants pauvres de la scène médiatique congolaise, devraient faire l'objet d'une attention particulière dans le moment présent. Pouvant être lus, grâce à Internet, sous toutes les latitudes en même temps que sur le territoire national, ils voient leur audience s'élargir de jour en jour et jouent de ce fait un rôle décisif dans la communication en relatant les faits sans les déformer, en commentant l'actualité quotidienne de façon objective, en donnant la parole de façon équitable aux acteurs de la scène politique, économique et culturelle.

Jamais, contrairement aux apparences, l'écrit n'a été aussi important pour l'évolution des sociétés humaines. Jamais, nous semble-t-il, il n'a mérité autant d'attention de la part des pouvoirs publics et plus généralement de la société tout entière.

Jean-Paul Pigasse